

JONZIER-INFO

Eté 2016





Sommaire

Conseil municipal	4
Syndicats intercommunaux	10
Intercommunalité	13
Vie du village	15
Culture et loisirs	24
Infos pratiques	26

Permanence du Maire
Sur rendez-vous
mardi matin et vendredi soir

Ouverture du secrétariat au public

Lundi	14h00 à 17h00
Mercredi	10h30 à 12h30
Vendredi	14h00 à 19h30

Contact

 04.50.35.24.39

 mairiejonzier-epagny@orange.fr

 289, Route de Novéry
74520 JONZIER-EPAGNY



Depuis notre dernière parution, l'équipe municipale a travaillé courant mars à la préparation puis au vote du budget, moment difficile où

il faut faire le bilan de l'année écoulée et les prévisions de l'année en cours.

L'investissement important les trois dernières années, additionné à la baisse des dotations de l'état, nous ont obligé à être très vigilants. L'effort demandé et respecté en 2015, nous permet aujourd'hui d'assurer les différents investissements programmés sans toucher à la fiscalité.

La dépense la plus importante sur l'exercice sera la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après plusieurs réunions de travail en interne avec les organismes extérieurs, une réunion publique est programmée le **14 juin à 19h30**. Je compte sur votre présence pour pouvoir échanger sur l'avenir de Jonzier-Épagny, sur son développement avec les contraintes qu'il faut respecter. Jonzier doit se conformer à un cadre bien précis dicté par un schéma de cohérence territoriale (SCOT) piloté par la Communauté de Communes du Genevois, à nous de l'adapter au mieux.

Je vous expliquerai, avec mon conseil municipal et notre urbaniste, dans le détail tous ces objectifs lors de cette réunion.

L'autre projet bien avancé, est la création de l'aire de jeux pour les enfants, à côté de la Mairie, additionné à l'aménagement de la place vers le cimetière. Je remercie la commission environnement qui a pu faire aboutir ce projet, il est demandé depuis de nombreuses années, sa réalisation rapide permettra à tous nos enfants de pouvoir en disposer dès le mois de juin.

Nous avons également vécu un moment fort au mois de mai avec l'inauguration des vestiaires couplé aux 30 ans d'existence du Football Club

du Vuache. Je ne m'étendrai pas sur ce week-end puisqu'un compte-rendu est fait à l'intérieur de ce journal. J'ajouterai simplement être très content des différents investissements réalisés sur ce site. Le Syndicat regroupant les 6 communes a su prendre des risques calculés, largement bien exploités par le club et toute son équipe de bénévoles qui force l'admiration.

Le quatrième évènement est le début du chantier d'assainissement d'Épagny. Ce chantier important qui durera plus d'une année va obligatoirement perturber la circulation de la RD34. Je vous demanderai à tous d'être patients, c'est un passage obligé. L'entreprise BESSON soucieuse des nuisances fera le maximum pour limiter les perturbations. Nous vous tiendrons informé des différentes coupures.

Je vous expliquerai plus dans le détail l'aménagement et la sécurisation de la traversée ultérieurement. Ces travaux entièrement communaux seront réalisés en fin de chantier et permettront je l'espère de répondre à vos attentes.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont facilité la réalisation de ce projet, toutes les personnes qui ont permis, par convention, de traverser leur propriété pour la pose de canalisation. Je peux déjà vous dire que l'entreprise s'est engagée à un rendu soigné de toutes ces interventions.

Comme vous le voyez, le printemps a été riche en évènements et donc en travail par votre équipe municipale.

Je vous souhaite un début d'été tout en douceur. Profitez bien des moments présents, de la nature qui nous entoure, pour nos écoliers bonne fin d'année scolaire et plein de réussite pour ceux qui ont un examen,

A bientôt,

Michel Mermin

CONSEIL MUNICIPAL

Travaux

Entretien des ponts : La réparation de la barrière du pont de l'Eau Noire a été effectuée par le service technique de Jonzier-Epagny.

Le coût de sa réfection du pont de la Chautagne étant très élevé (environ 33'000 €) le projet reste en cours de réflexion avec la Commune de Savigny.

Marché hebdomadaire : des personnes ne respectent pas l'arrêté municipal règlementant le stationnement du parking communal le jeudi après-midi sur la commune. La gendarmerie interviendra pour verbaliser ces personnes.

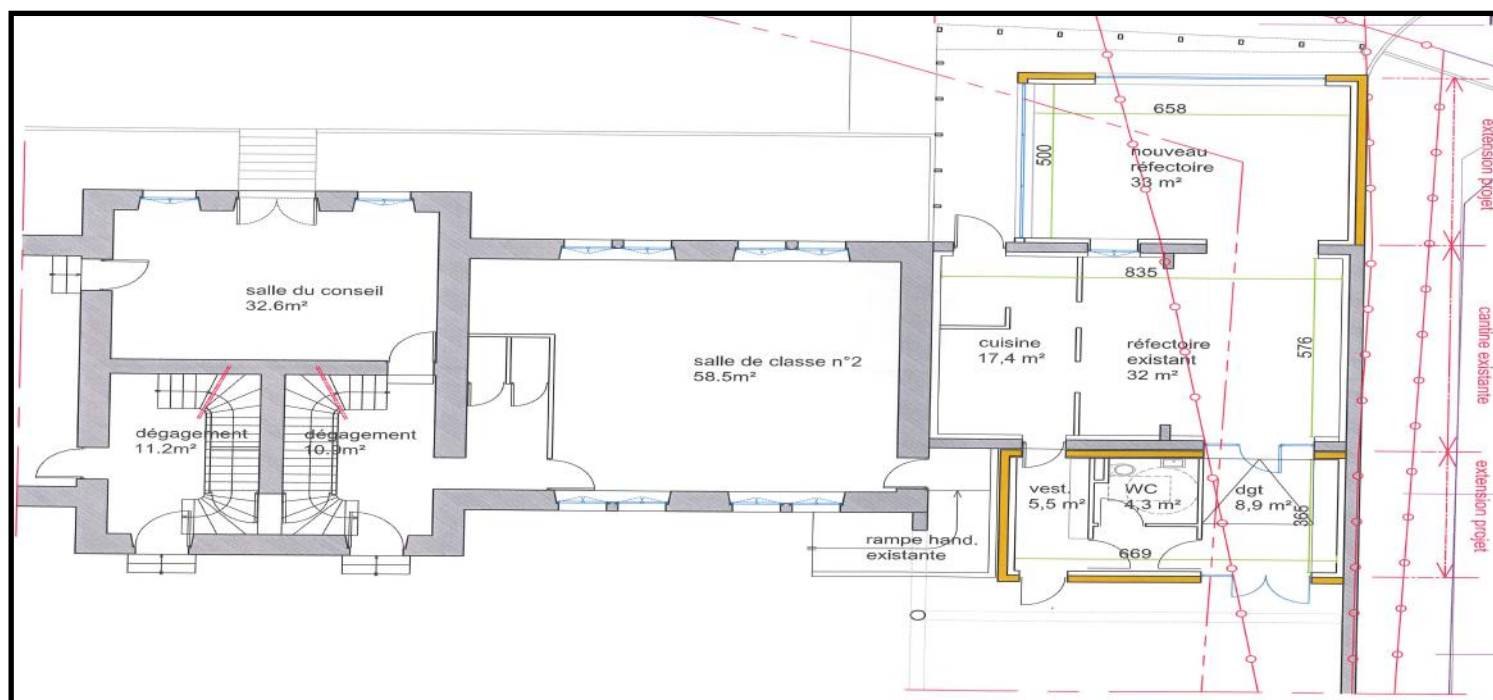
Extension cantine scolaire : Dans le cadre de ce projet une équipe de maîtrise d'œuvre est missionnée pour effectuer une étude de faisabilité. La proposition de l'équipe conduite par Denis PERRET est retenue pour un montant de 4'700 € HT.

Pour faire suite à cette étude de faisabilité, il convient de choisir un cabinet d'architecte pour mener à bien cette extension. trois propositions sont présentées au conseil municipal, provenant des cabinets d'architectes suivants :

- S.T.A. - Loïc DEVINEAU
- Jean-Marc SALVI Architecture
- Denis PERRET

Après examen, l'offre de l'équipe menée par Denis PERRET, moins-disante, est retenue. Les honoraires prévisionnels seront de 26'300 € H.T.

Le projet d'extension sur l'extérieur (côté route) avec un réaménagement sous le préau, augmentera la superficie actuelle de 32 m² pour un coût global est estimé à 204'300 € HT. Une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local 2016, D.E.T.R. 2016 est faite.



CONSEIL MUNICIPAL

Auberge communale: M. Sébastien BROWN et Mme Sandra LE MEULAI, gérants de l'Auberge de la Goutte d'Or, souhaitent faire installer une terrasse en composite. Le coût total présenté s'élève à 5'744,30 € HT. La commune accepte de participer aux travaux à hauteur de 50 % (2'872,15 € H.T.) et précise que cette terrasse restera propriété communale.

Renforcement électrique : Dans le cadre de la construction de M. NOTTEGHEM (Route du Devin) ERDF propose à la commune de créer un renforcement du réseau électrique public et enterré. Une participation financière auprès des bénéficiaires concernés, à savoir M. Jean-Paul DUPARC pour un montant de 4'000 € et M. Geoffroy NOTTEGHEM pour un montant de 3'000 €, est sollicitée.

Clocher : le devis de la société SAE est accepté pour le remplacement du battant de la cloche de l'Eglise pour un montant de 1'884 €. D'autres travaux seront à effectuer dans les années à venir (modernisation sonnerie, cadran, parafoudre).

Eclairage public : Des travaux pour la réfection de l'éclairage public sont nécessaires afin d'améliorer le fonctionnement du réseau et de réaliser des économies d'énergie. Effectués régulièrement par le SYANE, ils seront répartis sur trois ans, à savoir :

- Année 2016 - tranche 1 : Epagny : coût estimatif 27'200 €
- Année 2017 - tranche 2 : Vigny : coût estimatif 21'000 €
- Année 2018 - tranche 3 : Vigny : coût estimatif 20'500 €

Assainissement – aménagement hameau d'Epagny:

Dans le cadre de l'acquisition communale du terrain des conjoints CALIGARA, l'entreprise BESSON va occuper cette parcelle pour la mise en place du chantier (cabane de chantier, dépôt du matériel). L'entreprise BESSON doit effectuer des travaux de chaulage et déposer des matériaux sur une parcelle proche du chantier mais suffisamment isolée pour éviter les nuisances. Elle demande l'autorisation d'effectuer ces travaux sur la parcelle A n°503, située aux Crêts, d'une superficie de 6'415 m², propriété du GAEC « Au Coucher du Soleil ». Cette proposition est approuvée. L'occupation ne durera que le temps du chantier et le chemin devra être remis en état à la fin des travaux. Les élus proposent de profiter de ces travaux pour réhabiliter un chemin communal, jouxtant cette parcelle, et aujourd'hui en friches. La remise en état de ce chemin coûterait environ 2'000 €.

Enfouissement ligne : Le coût pour l'enfouissement des lignes ERDF et Telecom au passage de St Sébastien s'élève à 95'650 € TTC dont 66'421,91 € TTC à la charge de Commune. La commission travaux, vu le coût élevé, ne souhaite pas donner suite à cette proposition, l'assemblée valide cette décision.

Place Epagny : les travaux d'aménagement et d'agrandissement à venir consistent en :

- un décaissement du sol
- création d'un enrochement en paliers
- création d'un cheminement piétonnier pour les écoliers
- déplacement des containers

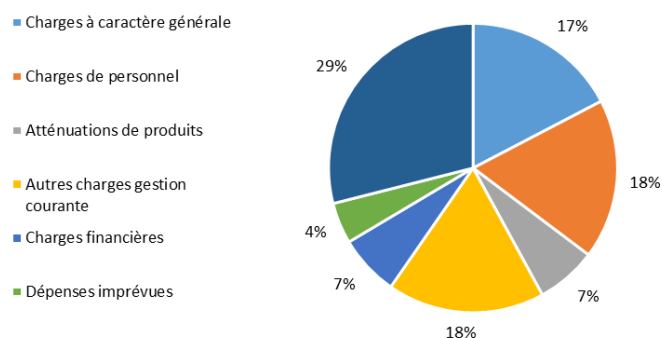
Subvention : M. le Maire précise que dans le cadre de ces travaux la demande de subvention sollicitée au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires en janvier dernier, a été acceptée et s'élèvera à 20 % du montant des travaux.

CONSEIL MUNICIPAL

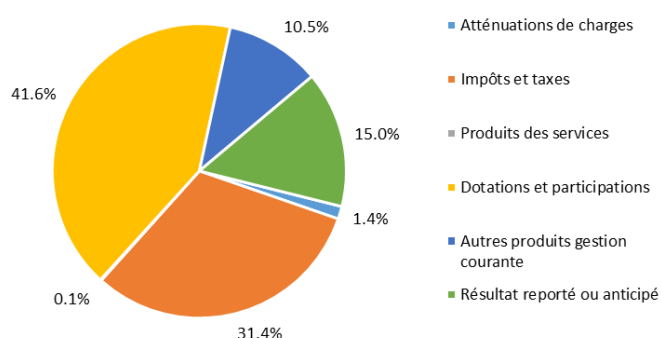
Budget

932'682.65 €

FONCTIONNEMENT - Dépenses

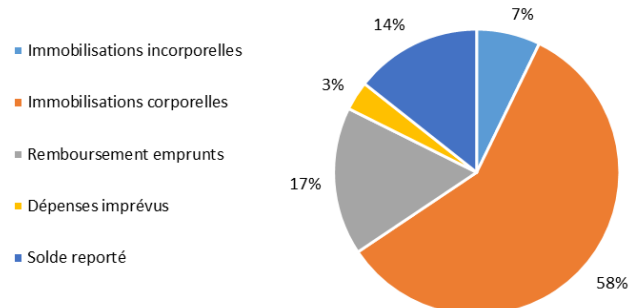


FONCTIONNEMENT - Recettes

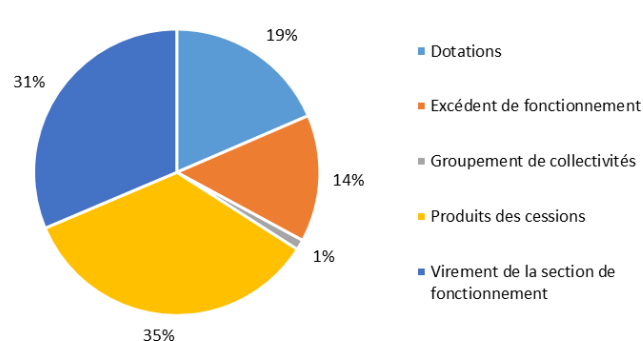


860'427.41 €

INVESTISSEMENT - Dépenses



INVESTISSEMENT - Recettes



Fonds frontaliers : Pour l'année 2015, ils se sont élevées à 316'900 € pour la commune.

Subventions : Elles sont attribuées aux associations suivantes :

- Amicale des Ombelles : **150 €**
- Bibliothèque de Vers : **150 €**
- Prioriterre : **60 €**
- ALFAA (lutte contre la faim): **150 €**
- Alzheimer 74: **150 €**
- De l'ombre à la lumière (au profit des aveugles et malvoyants) : **150 €**
- Participation communale allouée à la MJC du Vuache s'élève à **9'211 €** pour l'année 2016.

Vote des taxes communales :

L'assemblée, à la majorité, décide de maintenir les taux comme suit :

- Taxe d'habitation : **12,69 %**
- Taxe foncière bâti : **8,93 %**
- Taxe foncière non-bâti : **44,02 %**

CONSEIL MUNICIPAL

Personnel communal

Poste adjoint technique : Dans le cadre de l'offre d'emploi diffusée pour la gestion des salles des fêtes communales, la candidature de Mme Lica LEUSTEAN a été retenue, à compter du 1^{er} mars 2016.

- Suppression du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet (5/35^{ème})
- Création du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet (6/35^{ème})

Poste adjoint administratif : dans la cadre d'un avancement de grade lié à l'ancienneté d'un agent, il est décidé :

- Suppression un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet (24,5/35^{ème}) au 1^{er} mai 2016.
- Création un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet (24,5/35^{ème}) au 1^{er} mai 2016

Prise en charge Prévoyance :

M. le Maire rappelle les dispositions du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents.

Considérant l'avis du Comité technique paritaire du Centre de Gestion 74, en date du 11 février 2016, l'assemblée, à l'unanimité, décide de :

- Participer à compter du 1^{er} mars 2016, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents.
- Verser une participation mensuelle à hauteur de 20 € maximum à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

Il est précisé que la participation ne doit pas dépasser le montant payé par l'agent pour la protection prévoyance.

Mise à disposition : Le secrétariat du SIVU des écoles de JONZIER-SAVIGNY est assuré par Emilie DUPARC, employée communale. Il est proposé de la mettre à disposition du SIVU des écoles de JONZIER-SAVIGNY à compter du 1^{er} mai 2016 et ce pour un temps de travail de 17H30 par semaine.

Compte Epargne Temps : Pour faire suite à l'avis favorable du comité technique du Centre de Gestion 74 du 7 avril dernier, l'assemblée, approuve, à l'unanimité, la mise en place du CET sur la commune tel que présenté lors du conseil municipal du 26 janvier dernier.

CONSEIL MUNICIPAL

Urbanisme**Certificats d'urbanisme**

Me DUJON : vente propriété CAZENAVE – Chemin de Fontanille

Me BRUGO : vente propriété LABROSSE – Route de la Crapière

Me FUMEX : vente propriété SCHMITZ – Passage des Artisans

Déclarations préalables

M. et Mme GARNIER DES GARRETS D'ARS : clôture – elle se situe en limite du voisin, une demande de renseignements complémentaires sera effectuée.

M. et Mme PICCOLET/ALLAMAN : 34 impasse des Frênes – Vigny - construction d'un abri de jardin : avis favorable.

Permis de construire

BIETARANA/GALL : construction d'une maison individuelle : dossier incomplet, une demande de pièces complémentaires sera effectuée.

Servitude

M. et Mme LABROSSE : dans le cadre d'une division de leur propriété M. et Mme LABROSSE souhaitent acquérir une partie de la parcelle communale cadastrée B n°1638 ou bénéficier d'une servitude de passage sur la dite parcelle. La Commune ayant déjà cédé un tènement côté Nord à M. et Mme LABROSSE, l'assemblée, à l'unanimité, refuse cette demande.

M. et Mme GAILLARD : dans le cadre de la division de leur propriété, M. et Mme GAILLARD, demandent l'autorisation de créer une servitude de passage sur les parcelles communales B n°1563 et B n°1565. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte qu'une servitude de passage soit exercée mais uniquement sur la parcelle B n°1563 permettant ainsi l'accès à leur tènement.



RÉUNION PUBLIQUE

**Mardi 14 juin
19 h 30**

Salle des fêtes de Jonzier-Épagny

CONSEIL MUNICIPAL

Accueil de Loisirs sans hébergement

A l'initiative de la commune, celle-ci s'est associée à La MJC du Vuache pour organiser son premier centre de loisirs sur Jonzier-Epagny pendant les vacances de printemps. 32 enfants de 3 à 12 ans ont été accueillis dont 12 pour un stage de foot.

Environnement

Aire de jeux : Le projet global d'aménagement d'une structure de jeux, terrassement, mise en place d'un sol amortissant aux normes de sécurité et aménagement paysagé du site y compris l'installation de bancs et de tables est estimé à environ 40'000 €. Une subvention a été sollicitée auprès de M. CARLE, sénateur de Haute Savoie, dans le cadre des réserves parlementaires.

Zéro Pesticide : tous concernés, tous mobilisés !

A partir de janvier 2017, les communes devront limiter l'utilisation des pesticides aux terrains sportifs et aux cimetières. Notre commune va donc mettre en place un système de désherbage mécanique afin de limiter l'impact néfaste des produits chimiques sur nos cours d'eaux . Dans un souci de respect pour notre environnement, nous demandons à tous les utilisateurs de pesticides et d'engrais de respecter les doses mentionnées sur les emballages Il est inutile d'augmenter les doses !!!

Il est aussi intéressant de savoir que la France est le deuxième plus gros utilisateur de produits chimiques en Europe, après l'Espagne !!!



Respect du voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours et pour l'entretien des bonnes relations entre voisins, nous vous invitons à respecter l'arrêté du 26/07/2007 de la DDASS.

Il précise les heures où les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être réalisés :

- ♦ les jours ouvrables de 8h à 20h
- ♦ les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- ♦ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



SYNDICATS INTERCOMMUNAUX



Formation à la taille des arbres fruitiers :

Pour la 11^{ème} année consécutive, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) et le Syndicat Mixte du Salève, ont organisé plusieurs journées de formations « gratuites » à destination des propriétaires de vergers traditionnels, pour apprendre (ou réapprendre) les techniques de taille, de greffage, de plantation ou encore d'entretien des arbres fruitiers.

Ce **vendredi 11 mars** au GAEC « *Au coucher du Soleil* » à Jonzier-Epagny, il y avait 25 personnes pour participer à la première journée de formation consacrée à la taille. Le cours théorique de la matinée qui s'est déroulé en salle, était suivi l'après-midi par une démonstration de taille dans le verger communal d'Epagny, à l'abri de la bise !

Animée par Rémy BAZEAU, le président de l'association des Croqueurs de pommes de Haute-Savoie, la formation a été très appréciée par les participants, qui n'ont pas manqué de le féliciter pour la qualité de son enseignement et de remercier le SIAV pour l'organisation de la journée.



La ferme "Au coucher du Soleil" peut également être remerciée, car elle accueille chaque année cette belle journée ! C'est aussi l'occasion pour elle de faire découvrir son activité et ses nombreux produits du terroir. A noter que la plupart des participants se sont inscrits à la seconde formation pratique qui avait lieu le vendredi 18 mars à Présilly.

Chantier participatif :

Le **vendredi 25 mars**, dans le cadre du Contrat Corridors Biologiques « Champagne Genevois », le SIAV et l'association Apollon 74 ont organisé un chantier participatif sur le site naturel des « *Tirées et du Grand Nant* » (proche du terrain de foot de Jonzier-Epagny). Cette matinée était consacrée à l'entretien de la prairie sèche à orchidées, avec débroussaillage mécanique et manuel de la prairie et de sa lisière et récolte et mise en tas des produits de la coupe. 7 personnes ont participé à ce chantier.



Fusion du SIAV et du SIPCVC :

La préparation de la fusion du SIAV avec le Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCVC), qui sera effective le 1^{er} janvier 2017, avance à grand pas.

Cet hiver, plusieurs réunions des deux bureaux SIAV et SIPCVC ont permis d'aboutir à la rédaction d'un projet de statuts. Après quelques échanges avec les services de la préfecture d'Annecy, ce projet a été modifié puis approuvé par le contrôle de légalité. Les futurs statuts vont maintenant être présentés aux délégués des deux structures ainsi qu'aux conseils municipaux des onze communes concernées (Chaumont, Chênex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Digny-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens), pour approbation.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Rando Vuache 2016 :

La première édition de « *Rando Vuache* » en 2015 avait permis de rassembler 244 enfants autour du réservoir d'eau des Longues Reisses à Jonzier-Epagny. En partenariat avec l'USEP74 (Union Sportive des Ecoles Primaires de Haute-Savoie) les écoles du Pays du Vuache souhaitent réitérer l'évènement en 2016.



La date retenue est le **mardi 7 juin** (report le 10 juin en cas de mauvais temps). L'organisation

sera identique à celle d'octobre 2015 : départs de Murcier, Epagny, Jurens ou Vigny, pour emprunter le Sentier Nature du Vuache et rejoindre le réservoir d'eau (lieu de rassemblement). A 12h30, pique-nique. A 13h, ateliers sous forme de balades contées ou de découverte de la faune et de la flore et à 13h45, danses et chants appris en classe.

Sortie découverte « *Les pinèdes à molinie n'ont pas de frontière !* »

Le **dimanche 26 juin**, dans le cadre de son programme 2016 de découverte des ENS (Espaces Naturels Sensibles) de Haute-Savoie, le Conseil Départemental, en partenariat avec le SIAV, organise une sortie découverte sur la commune de Viry :

Au départ du remarquable biotope protégé des Teppes de la Repentance, venez découvrir les pinèdes à molinies « franco-suisse » et les corridors biologiques qui les relient. Animations assurées par ASTERS et Apollon74.

Rendez-vous à 9h30 sur le parking de la gare de Valleiry - Retour prévu vers 17h30.

Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements adaptés en cas de pluie, de l'eau et un repas tiré du sac pour le déjeuner de midi.



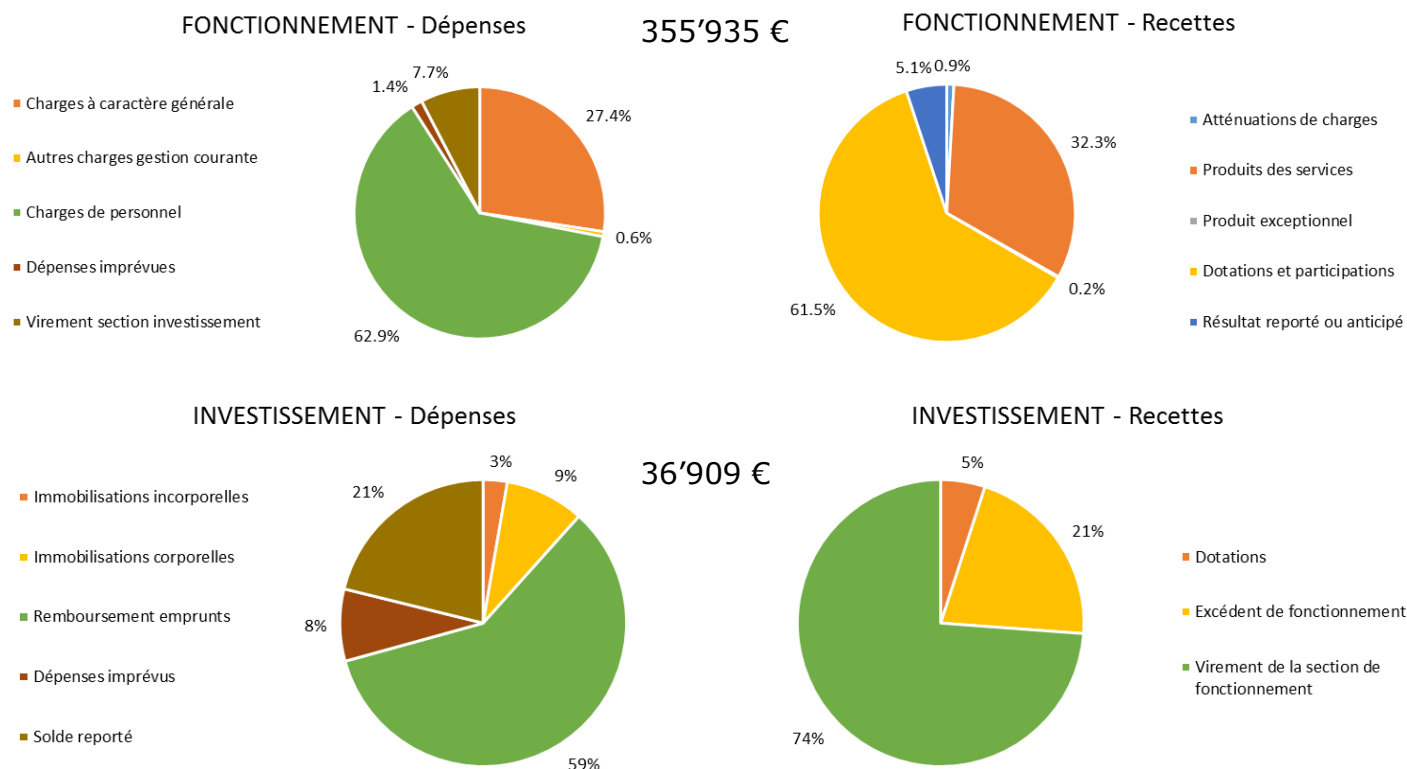
Sortie gratuite (offerte par le Conseil Départemental de Haute-Savoie) mais inscriptions obligatoires au 04 50 04 62 89 ou siamenagementduvuache@wanadoo.fr (nombre de places limité).

Pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr

Le catalogue floristique du Vuache, qui s'intitulera également « *Le nouveau Briquet* », en hommage au célèbre botaniste genevois, est en cours de finalisation. Il sera disponible prochainement.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**SIVU DES ECOLES JONZIER-SAVIGNY****Budget**

La prise en charge d'un enfant représente 1'006 € par an à la charge de la collectivité.

**Effectifs prévisionnels rentrée septembre 2016**

- 110 élèves à Savigny
- 94 élèves à Jonzier-Epagny

Changement de statut

Les bâtiments scolaires sont actuellement gérés par le SIVU des écoles. Cependant, les Communes membres ont d'importants travaux à réaliser dans leurs bâtiments respectifs, à savoir une extension de la cantine pour JONZIER-EPAGNY et un réaménagement pour la création d'une crèche à SAVIGNY. Afin de faciliter la gestion administrative et financière de ces projets, mais également pour un fonctionnement plus simple au quotidien de ces différents locaux, il est nécessaire de procéder à ces modifications afin que chaque commune récupère la gestion de ces bâtiments.

Transport scolaire

Pour la rentrée 2016, les cartes de transport pour la liaison entre Jonzier-Epagny et Savigny seront à récupérer au secrétariat du SIVU à Jonzier-Epagny.

INTERCOMMUNALITÉ**Transport scolaire : année 2016-2017**

Rendez-vous sur

www.cc-genevois.frrubrique : **Vie pratique et services**
> vous déplacer > transports scolaires**avant le 15 juin**

Cette année, la Communauté de communes du Genevois offre deux possibilités d'inscription aux transports scolaires aux usagers : inscription via un formulaire papier, téléchargeable sur le site de la Communauté de communes ou à disposition dans les établissements scolaires, ou **inscription en ligne en quatre étapes.**

Créez votre espace personnel sur la plateforme numérique d'inscription, en utilisant votre adresse email.

Inscrivez votre (vos) enfant(s). Pour faciliter votre inscription, merci de préparer les documents suivants en version numérisée :

- Votre avis d'imposition recto-verso en version numérique (avis d'imposition 2015 sur le revenu de l'année 2014).
- Une photo d'identité de votre enfant numérisée.
- Un formulaire de garde alternée signé par les deux parents si nécessaire.

Pour les élèves en garde alternée ayant besoin de deux transports, chaque parent devra remplir un dossier d'inscription (un dossier / circuit), bien qu'une seule cotisation ne sera encaissée.

Validez le(s) dossier(s) avant le 15 juin. Merci de déposer un dossier par enfant : un accusé de réception confirmera votre inscription.

Effectuez le paiement en ligne après validation de votre dossier par le service mobilité, vous recevrez un titre de paiement par email.

Si vous ne disposez pas des pièces numérisées, vous pouvez soit joindre une photo lisible de vos documents à votre dossier en ligne, soit compléter votre dossier en ligne puis envoyer les documents par courrier à la Communauté de communes.

Afin d'inciter les inscriptions en ligne, une **bonification de 10 €** est accordée aux familles effectuant une inscription intégralement en ligne, c'est-à-dire :

- Remplissant le formulaire d'inscription en ligne et fournissant les documents numérisés (avis d'imposition, photo d'identité de l'enfant, attestation de garde alternée le cas échéant) **avant le 15 juin 2016.**
- Effectuant le paiement en ligne, par carte bancaire, dès réception du titre de paiement.

Pour toute information, ou problème rencontré, contactez la Communauté de communes :

Communauté de communes du Genevois

Archamps Technopole – Bâtiment Athéna, entrée 1

38 rue Georges de Mestral

74166 Saint-Julien-en-Genevois CEDEX

Service mobilité : mobilite@cc-genevois.fr ou 04.50.959.959

INTERCOMMUNALITÉ

Foyer jeunes travailleurs:

Le projet de résidence pour jeunes travailleurs verra le jour dans le courant de l'été 2016 sur la commune de Saint Julien en Genevois.

Cette nouvelle structure cible le public étudiant issu d'un des centres de formation de la CCG (public étudiant en alternance ou non). Un maximum de 20% du public issus d'une formation du Grand Genève a été fixé.

Elle pourra aussi accueillir les jeunes actifs de 18-30 ans en situation de précarité économique et/ou sociale (CDD, temps partiel, 1^{er} emploi, petits salaires...).

Ce nouveau bâtiment sera divisé en plusieurs types de logements :

- Une partie en résidence sociale avec 39 T1, 14 T1 bis et 4 T2
- Une deuxième partie destinée aux étudiants avec 19 T1 et 4 T1 bis
- 2 logements d'urgence au titre du 115



MAISON
TRANSFRONTIÈRE
DE JUSTICE ET DU DROIT

Justice de proximité : Nouvelle équipe à la Maison Transfrontière de Justice et du Droit de Saint-Julien-en-Genevois

Après cinq années d'existence et une fréquentation en hausse chaque année depuis son ouverture en 2011, la

Maison Transfrontière de Justice et du Droit de Saint Julien en Genevois tire un bilan très positif de son activité.

Début avril 2016 une nouvelle équipe a investi la structure et renseigne gratuitement et de manière confidentielle les usagers sur des thématiques telles que le droit du travail, les affaires familiales, le logement, les procédures civiles et pénales. Par ailleurs, une conciliatrice de justice, un délégué du Défenseur des Droits ainsi qu'une Association d'Aide aux Victimes (AVIJ74) interviennent régulièrement au sein de la Maison Transfrontière de Justice et du Droit.

Une justice pénale de proximité est également assurée au sein de la structure, pour des infractions de faible gravité, en lien avec le Tribunal de Grande Instance de Thonon les Bains. Elle a été d'autant plus facilitée par l'arrivée, en fin d'année 2015, d'une greffière.

Permanences des intervenants

Délégué du Défenseur des Droits	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis après-midi du mois sur rendez-vous.
Conciliatrice de justice	Jeudis après-midi sur rendez-vous
Association d'aide aux victimes	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

A Noter : La Maison Transfrontière de Justice et du Droit est ouverte
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h.

VIE DU VILLAGE

Une classe de neige réussie !

Pendant que les biathlètes français s'illustraient aux mondiaux à Oslo, les 47 élèves de CM1 et de CM2 de Jonzier-Epagny découvraient le ski nordique sur le plateau de Plaine-Joux dans le massif des Brasses. Sous un soleil radieux et sur une neige optimale, ils se sont adonnés à cette activité avec enthousiasme et persévérance.

Hébergés dans le centre d'accueil Les Chavannes, à Onnion, ils se rendaient chaque demi-journée sur le plateau où ils pratiquaient le ski alternatif, et même le skating le dernier jour, à raison de deux séances de deux heures par jour, accompagnés de moniteurs de ski, de leurs maîtresses et de parents ; l'objectif principal était d'apprendre à skier.



Dynamiques et investis, ils ont tous progressé et ils peuvent tous être fiers du niveau qu'ils ont atteint à la fin du séjour.

La traditionnelle soirée « boom » et une autre « Jeux de société » leur ont permis de se distraire et de partager des moments conviviaux.

Les enfants se sont régalés à table et ont profité, à chaque repas, du panorama avec vue sur le Mont Blanc.

Les enseignantes, Stéphanie Weber et Mary Burrin, remercient Ludovic Jean, Peggy Roydor et Maud Darmedru, parents accompagnateurs, pour leur efficacité et leur jovialité ; Nathalie et son équipe pour leur accueil chaleureux et leur professionnalisme ; le SIVU des écoles, l'APE et le Conseil Général pour leur participation financière ; les parents d'élèves pour la confiance accordée à l'équipe encadrante.

Une fois de plus, les élèves de Jonzier-Epagny ont été exemplaires et ont participé, grâce à leur engouement et leur respect, au bon déroulement du séjour.

Enfants et adultes garderont un très beau souvenir de cette expérience.



VIE DU VILLAGE**Première chasse aux œufs de pâques**

A l'initiative de la commission environnement, une chasse aux œufs en chocolat a été organisée le dimanche 3 avril sur le mont. Le rendez-vous était fixé à 15h00 et c'est une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents qui ont retrouvé l'équipe déjà en place. En début d'après-midi, les membres de la commission se sont amusés à dissimuler un peu plus d'une centaine de lapins en chocolat dans les arbres, les champs...et même dans les terriers..



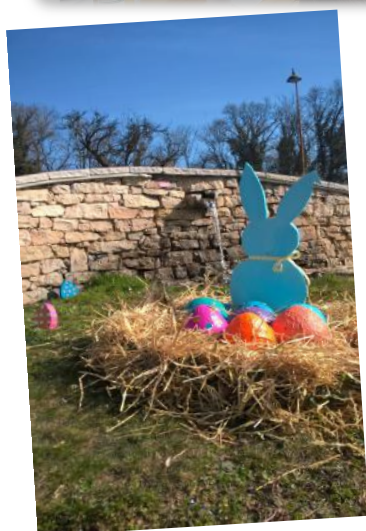
Après une belle récolte, les gourmandes et les gourmands ont dégusté de délicieuses crêpes et ont pu se désaltérer grâce au goûter offert à toutes les personnes présentes.

Un grand merci à toute l'équipe environnement pour l'organisation, au président de l'association de la chasse pour le prêt du matériel, ainsi qu'à Matthias et à notre Boulangier Arnaud qui sont venus nous aider à cacher tous les chocolats.

Devant un tel enthousiasme, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine les enfants !!

**AVIS DE RECHERCHE**

Nos deux lapins ont été volés la veille du week-end de pâques...



VIE DU VILLAGE

Repas des aînés

Le dimanche 28 février, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas des aînés organisé, en leur honneur, par la commune.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli 50 convives autour d'un verre, avant de s'installer à table, sans oublier celles et ceux qui n'ont pu se déplacer mais qui ont eu leur repas livré à domicile.

Tous, ont apprécié ce repas préparé par Fabien JACOB, les entrées et desserts par les membres de la commission.

Après s'être restauré, place aux pases, valse et autres danses musettes (accompagnées ou entraînées) par l'accordéon de M. GLANDU.

Nous avons terminé la journée par un loto et chacun a ensuite regagné son domicile en se disant à l'année prochaine.



Je remercie les nombreux donateurs pour le loto ainsi que tous les membres de la commission des aînés qui ont permis que cette journée soit une fois de plus un bon moment passé ensemble

C. BOURAS

Nettoyage de printemps

La commission environnement remercie les nombreux participants qui se sont mobilisés dans le cadre du nettoyage de printemps qui a eu lieu samedi 19 mars.

C'est sous un magnifique soleil, que l'équipe « d'habités » s'est retrouvée, renforcée par la venue de nouveaux participants ainsi que de nombreux enfants.

Cette année la quantité de déchets collectés était légèrement en baisse ce qui laisse croire que les gens sont plus sensibles à leur environnement.

Les bennes louées pour cette manifestation ont aussi permis aux particuliers de déverser leurs encombrants personnels.

Toutefois il aurait été souhaitable que l'horaire d'accès soit respecté ...



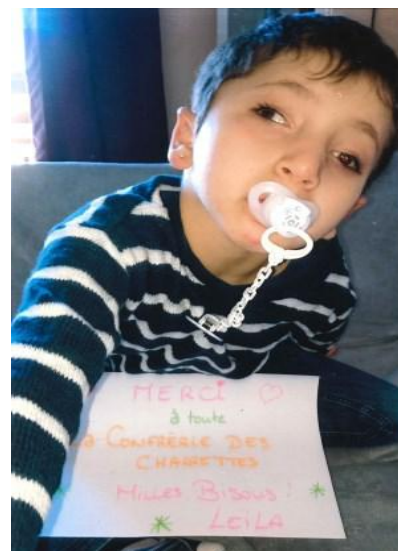
VIE DU VILLAGE



Confrérie Les Charrettes

Soirée «Charrettes » du 5 mars dernier :avec regret j'étais absent, mais des amis m'ont dit que :

- « Les Charrettes » avaient soufflé leur 10^{ème} bougie ! là, je dis : **B R A V O !**
- les tables nappées de jaune et de bleu avaient accueilli les 150 personnes attendues par le comité ;
- la tombola avait été un point fort de la soirée par la variété des lots et en particulier de la magnifique trottinette !
- le repas, cuisiné par trois bénévoles féminines, avait fait l'unanimité sans compter les délicieuses tartes du Fournil Jonzierois
- les inconditionnels de la danse avaient pu se dégourdir les jambes jusqu'à 2 heures du matin grâce au DJ, Alexandre ;
- au moment du témoignage en faveur de la petite Leïla, plus un bruit dans la salle tellement il était émouvant de découvrir le quotidien bien difficile de cette petite fille ;



Et pour finirque l'ambiance était chaleureuse et conviviale.

Mot de l'association :

Grâce au bénéfice de cette manifestation, (plus de 2'000 euros) nous aiderons Leïla à se rendre en Espagne pour accéder à des méthodes de soin non reconnues en France mais qui ont fait leur preuve à l'étranger. Méthodes qui permettent à Leïla (atteinte d'une maladie rare, tellement rare que personne ne la connaît !!) d'évoluer, de réagir, de communiquer à sa façon.

Nous ferons aussi plaisir à Mélissa, jeune fille de 20 ans atteinte d'un handicap cérébral, en lui offrant une tablette pour l'aider à communiquer, découvrir, échanger et être plus indépendante au quotidien.

Les beaux gestes, les belles actions, les bonnes idées des uns et des autres

Si vous pensez que la confrérie Les Charrettes peut donner un coup de pouce à un enfant atteint d'un handicap voire à une famille en difficulté, n'hésitez pas à nous le faire savoir en téléphonant à Sylvie au 04.50.35.24.37

VIE DU VILLAGE

FC VUACHE

TOURNOI DE LA PENTECOTE

Durant le week-end de la pentecôte, le Football club du Vuache a connu une affluence impressionnante. Le comité d'organisation avait bien fait les choses pour fêter les trente ans du club, en proposant, outre la partie officielle, pas moins de trois tournois de football (vétérans, jeunes, seniors) qui ont rassemblé des dizaines de joueurs de tous âges.

Lors de l'inauguration du nouveau bâtiment doté de vestiaires et d'un club House, le président Patrice LACHENAL a retracé la riche histoire de ce club fondé en 1986 suite à la fusion des équipes de Jonzier et de Minzier. Il a rappelé les nombreux bénévoles qui se sont succédés à la présidence et les réussites de ce club tout à la fois sérieux et convivial

Michel MERMIN, Maire de Jonzier-Epagny et président du SIVU, André DUNAND, Président du district de Haute Savoie Pays de Gex de la FFF, Pierre-Jean CRASTES, Président de la CCG et Virginie DUBY-MULLER, Députée, ont tous mis en avant la solidarité et l'engagement des bénévoles du club, qui portent haut les couleurs du FC Vuache et qui ont participé activement à la réalisation du nouveau Club House.

La présence du Capitaine de l'ETG Olivier SORLIN a été très appréciée et le Club le remercie d'avoir pris le temps de participer à cette manifestation.

Le Club est également performant d'un point de vue sportif, avec près de 200 licenciés, dont une majorité de jeunes. Doté d'une équipe d'éducateurs compétents et formés, le FC Vuache fut d'ailleurs le premier club « rural » de Haute Savoie à recevoir le label « école de Football » attribué par la FFF.

Après la partie officielle, un large public a participé à la partie festive de cet anniversaire à l'occasion du grand repas dansant du samedi soir avec pas moins de 180 repas servis.



VIE DU VILLAGE



L'Année scolaire 2015-2016 se termine bientôt.....mais l'Équipe APE, elle, n'a pas encore fini !

Le mois de Juin sera chargé en bons moments !

La Pré-Fête de la Musique à Jonzier, aura lieu le samedi 11 juin 2016,

Dans la cour d'école de Jonzier-Epagny,

Venez fêter l'arrivée de l'été en musique !



La Kermesse des Écoles aura lieu le samedi 25 juin à l'école de Savigny, avec le spectacle des enfants organisé par toute l'Équipe enseignante, suivi du repas et des jeux toute l'après-midi !

Pensez à vous inscrire pour le repas...

Le Pique-Nique se fera le vendredi soir 1^{er} juillet dans le champ d'Epagny, près de la table d'orientation (Des ballons APE baliseront le chemin d'accès)

N'oubliez pas votre grillade et vos chips !

Et

L'Équipe APE s'occupera des barbecues et de l'Apéro !

Pour le bouquet final 2015-2016, L'Équipe APE sera présente au service des repas au côté de l'Équipe de l'Association Culturelle de Jonzier,

Pour **la fête de village du samedi 9 juillet.**

...A très vite
Amicalement, L'Équipe APE.

VIE DU VILLAGE



Envie de participer à la préparation de la fête du village ?

Alors rejoignez l'équipe et vous pourrez participer à la décoration, à la préparation ou au service du repas.....et tout ceci dans la bonne humeur!!!

N'hésitez pas, contactez Yves Duparc au 04 50 35 23 47

Nous vous attendons et serons heureux de faire vivre cet événement avec vous.

VIE DU VILLAGE



Un nouveau lieu de rencontre voit le jour !

Après la mise en place d'un marché hebdomadaire qui connaît un franc succès, une structure de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans a été installée aux abords de la mairie. Ce nouveau point de rencontre va permettre aux petits Jonziérois, accompagnés de leurs parents, de glisser, grimper, escalader et même de jouer à la marchande ! Cette réalisation s'intègre parfaitement à la dynamique de notre village convivial et animé et renforce d'avantage la notion de cœur du village.

V. BOUVARD pour la commission environnement



Social, centre de loisirs

Suite au succès rencontré lors sa mise en place pendant les vacances scolaires de printemps, le centre de loisirs, en partenariat avec la MJC du Vuache accueillera les enfants du lundi 11 au vendredi 29 juillet, à Jonzier-Epagny.

Les inscriptions débute le lundi 23 Mai sur le site internet de la MJC. (www.mjcvuache.com)



VIE DU VILLAGE

Cette année encore nous accueillerons dans notre belle église le Choeur de Saint-Julien-en-Genevois.

Le thème du concert « Voyage » vous permettra de vous évader un petit moment à Belle Ile en mer, au Japon, à Québec, en Belgique, au Sénégal, au Togo et bien sûr en France.

Je vous donne donc rendez-vous le samedi 4 juin à 20h30.

Anne-Marie Bussat, choriste



Nouvelle activité dans notre commune



A partir du mois de mai, vous pourrez bénéficier d'un nouveau service à domicile....une mise en beauté de vos cheveux !!!

N'hésitez pas à contacter Elodie !!!

L'été s'invite dans votre auberge communale

Une nouvelle carte aux saveurs estivales se prépare et vous pourrez bientôt la découvrir assis à une terrasse en cours de réalisation. Elle devrait être terminée début juin.

Question animation la goutte d'or vous prépare une fête de la musique avec repas festif la soirée du **vendredi 17 juin** avec le groupe « Chicken crew »

Durant la coupe d'Europe de foot, Sébastien et Sandra organiseront des soirées match pour les supporters !!!



CULTURE ET LOISIRS



Office du
Tourisme
de Saint-Julien
et du Genevois

Une
Rencontre...

Pass Genevois Loisirs printemps-été 2016

Sortie de l'édition printemps-été 2016 du Pass Genevois Loisirs (5^{ème} édition).

Envie d'un max d'activités à prix mini ?

ARCHAMPS

BEAUMONT

BOSSEY

CHENEX

CHEVRIER

COLLONGES-SOUS-SALEVE

DINGY-EN-VUACHE

FEIGERES

JONZIER-EPAGNY

NEYDENS

PRESILLY

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

SAVIGNY

VALLEIRY

VERS

VIRY

VULBENS



Le Pass' Genevois Loisirs est fait pour vous !

Valable du 04 avril au 31 août 2016, il donne droit à des réductions sur des activités loisirs du Canton de Saint Julien en Genevois.

Téléchargeable en ligne sur le site de l'Office : www.tourisme-genevois.fr

(idées séjour/ bons plans), il est également disponible à l'accueil de l'Office de Tourisme de Saint Julien et du Genevois dans la galerie commerciale du Vitam.

C'est un bon moyen de profiter tout l'été d'activités à moindre coût.

Nous contacter
Nous rencontrer
Nos horaires
Nous écrire

Tél. : +33 (0)4 50 04 71 63 - E.mail : info@tourisme-genevois.fr - www.tourisme-genevois.fr - [f](https://www.facebook.com/GenevoisTourisme) Genevois Tourisme
Vitam - 500 route des Envignes - 74160 Neydens - Coordonnées GPS : 46.12310598, 6.0948801
Du Lundi au Samedi : de 10h à 13h et de 14h à 18h, sauf les Mardis et Jeudis hors vacances scolaires
Le dimanche de mi-juillet à mi-août de 10h à 14h
Domaine de Chosal - 92 rue Ada Byron - Archamps Technopole - 74166 Saint Julien en Genevois Cedex



CULTURE ET LOISIRS

24^{ème} COURSE DU VUACHE

Grand succès pour la 24^{ème} édition !

Malgré le temps gris et froid, près de 400 coureurs, petits et grands s'étaient donnés rendez-vous sur la ligne de départ pour la 24^{ème} course du Vuache le dimanche 3 avril.

Une forte participation qui confirme le succès de cette épreuve accessible à tous et très conviviale, grâce au travail de tous les bénévoles présents ce jour-là pour cette belle épreuve ! Serez-vous au départ l'an prochain ?

La MJC du Vuache souhaite remercier tous les bénévoles, communes et partenaires pour leur soutien à l'organisation de la Course du Vuache.



Infos, photos et résultats
<http://courses.free.fr/vuache/>



PLEIN LES OREILLES AVEC LE TI' FESTIVAL

Pour sa cinquième édition, le Ti' Festival va faire du bruit !

Concerts, spectacles, contes, jeux, ateliers et animations autour des sons et de la musique vous attendent pour l'incontournable événement à vivre en famille !

Programme complet prochainement disponible - Avec le soutien des communes partenaires de la MJC du Vuache

Le centre ECLA fête ses 20 ans !

20 ans d'émotions, 20 ans de spectacles, de rires, de chants... En 2016, le centre ECLA, votre salle de spectacle située à Vulbens, fête ses 20 ans ! Et pour cela 3 concerts vous seront proposés :

- LES DÉSACCORDÉS (Jazz Manouche), mardi 17 mai à 20h30
- POP SINGS U2 (tribute à U2), vendredi 20 mai dès 21h
- LA CHORALE DU VUACHE, samedi 21 mai à 20h30 et dimanche 22 mai à 18h

Si vous ne connaissez pas cet endroit, c'est le moment de le découvrir ainsi que tous les spectacles qui y sont proposés toute l'année !

Le programme anniversaire a été préparé par la MJC du Vuache et le Syndicat du Vuache



Infos & Réservations : MJC du Vuache - www.mjcvuache.com
04.50.04.30.45 - 20 route de Faramaz 74520 Vulbens

Accueil de Loisirs : Cap sur les Îles durant l'été

Les enfants de 3 à 12 ans embarqueront du **6 juillet au 12 août** pour une folle croisière avec l'équipe d'animation et mettront le cap sur le soleil et les Îles : sorties, activités sportives et manuelles, mini-camps pour les 6/12 ans et un séjour ados sur le thème de la voile !

Et nouveauté cette année, un accueil de loisirs et un mini-séjour seront organisés du mercredi 6 au vendredi 8 juillet, dès le début des vacances !

Inscriptions uniquement à la semaine complète. Programme complet prochainement disponible.

- Inscriptions en ligne pour les habitants des Communes partenaires* : **À partir du lundi 23 mai à 9h**
- Inscriptions en ligne pour les habitants des Communes extérieures : **À partir du lundi 30 mai à 9h**

* Les 9 communes partenaires de la MJC du Vuache sont : Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Épagny, Minzier, Savigny, Valleiry,

INFOS PRATIQUES

Travailleurs Frontaliers



Le montant de la compensation financière versé à la commune de Jonzier-Épagny est calculé en fonction du nombre de frontaliers qui résident sur notre territoire. Les fonds frontaliers sont nécessaires à la collectivité pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille. Si vous êtes travailleur français ou européen avec une carte de travail, ou travailleur suisse, domicilié sur la commune de Jonzier-Épagny ou encore travailleur avec la double nationalité suisse-française, pensez à vous faire recenser en mairie.

IMPORTANT: Le recensement n'a aucune influence sur votre fiscalité !!!!



Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.



Dès
16 ans

Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : livret de famille, carte nationale d'identité et un justificatif de domicile

Covoiturez sur
COVOITURAGE-LEMAN.ORG
MÊME TRAJET, MÊME VOITURE.

VULBENS

04.50.04.64.08

De novembre à février

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Le SIDEFAGE met à votre disposition des sacs réutilisables. Vous en trouverez à la mairie ou sur la marché du jeudi soir au stand SIDEFAGE

NEYDENS

De novembre à février

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30



JUIN

**4 : Concert du Chœur de Saint Julien
église**

**11 : Fête de la musique organisée par l'APE
cour de l'école**

**14 : Réunion publique PLU
Salle des fêtes 19h30**

**25 : Kermesse organisée par l'APE
école de Savigny**

JUILLET

**9 : Fête du village organisée par l'association
culturelle
cour de l'école dès 20h00**

31 : Messe à la grotte 10h30

SEPTEMBRE

4 : Auto'mne rétro

**25 : Fête de la gastronomie
cour de l'école**